DISCOVRS
SVR LE
GOVVERNEMENT
DES
MONARCHIES
ET PRINCIPAVTEZ
SOVVERAINES.

Par Messire IACQVES RIBIER *Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat.*



A PARIS,
Chez SEBASTIEN CRAMOISY, ruë S. Iacques, aux Cicognes.

M. DC. XXX.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, Au Preuost de Paris ou son Lieutenant, & tous autres Baillifs, Seneschaux, ou leurs Lieutenans, chacun endroit soy, comme il appartiendra, Salut. Nostre amé & feal Conseiller en nostre Conseil d'Estat le sieur Ribier, desireroit, sous nostre bon plaisir, faire imprimer & mettre en lumiere vn liure par luy composé, intitulé, *Memoires & aduis concernant les charges de nos tres-chers & feaux Chanceliers & Gardes des Seaux de France, & autres discours*: & nous a supplié luy octroyer nos lettres sur ce necessaires. NOVS A CES CAVSES luy auons permis, & de nostre grace speciale, pleine puissance & auctorité Royale, permettons mettre en lumiere, faire imprimer & debiter ledit liure par tels Imprimeurs & Libraires que bon luy semblera, sans que durant ledit temps & espace de six ans, aucuns Imprimeurs & Libraires, ny autres puissent imprimer, vendre ny debiter ledit liure sans sa permission, à peine de confiscation de tous les exemplaires, despens, dommages & interests, & telle amende que le cas le requerra. Leur faisant tres-expresses inhibitions & defenses d'y contreuenir; & vous mandons, & à chacun de vous en droit soy, commettons y tenir la main, & empescher qu'il n'y soit contreuenu par qui que ce soit. A la charge que ledit sieur Ribier sera tenu de mettre en nostre Bibliotheque deux des exemplaires reliez dudit liure. Car tel est nostre plaisir. Donné à Dijon le 10. iour de Mars 1629. Et de nostre regne le dix-neuf.

Par le Roy en son Conseil,

DELAFON.

Ledit sieur Ribier a choisi & esleu Sebastien Cramoisy Marchand Libraire Iuré en l'Vniuersité de Paris, pour imprimer ou faire imprimer ledit liure, & ioüyr du Priuilege cy dessus mentionné, durant le temps & espace porté par iceluy. Fait le vingt-deuxiesme Mars mil six cens vingt-neuf.



DISCOVRS SVR LE GOVVERNEMENT DES MONARCHIES & Principautez souueraines.

CE n'est pas sans grande raison que ce sage ancien disoit, qu'il ne falloit iamais approcher des Roys & Princes souuerains, qu'auec ceste ferme resolution de leur dire franchement la verité; dautant qu'ordinairement toute dissimulation n'est pas seulement lasche & seruile, & indigne d'vn homme de bien, mais encores preiudiciable à ceux ausquels on cache & on déguise auec art & dessein ce qui se passe dans le monde. Et s'il est quelquesfois excusable de se retenir par respect & modestie dans le silence, comme il n'est pas tousiours à propos de s'ouurir & se declarer, & que ce seroit vne manifeste imprudence de dire hors de saison ses pensées & sentimens; aussi faut-il recognoistre qu'il y a vn autre silence vicieux & reprochable, qui naist ou de lascheté, ou de malignité. Et c'est pourquoy vn ancien Prince

plaignant sa cõdition, auoüoit que l'estat des Grands estoit plein de beaucoup de maux, mais qu'il n'y en auoit point vn plus grand que celuy-cy, que nul de leurs fauoris n'oseroit le plus souuent parler à eux auec franchise, & leur faire fidellement entendre la verité. Et certainement ceux qui l'ont escoutée & soufferte patiemment, se sont trouuez bien seruis, & ont veu leurs Estats prosperer; au lieu que les autres qui l'ont reiettée, & preferé la voix d'vn flateur à celle d'vn fidele ministre & seruiteur, ont esté la pluspart infortunez, & aucuns d'eux reduits à chastier seuerement ceux qui par ceste dissimulation & conniuence auoient trahy ou gasté leurs affaires. Mais quand cette verite se trouue accompagnée de la submission & reuerence qui se doit tousiours au maistre & au Souuerain, & qu'on sçait prudemment adoucir l'amertume des choses par les bonnes & agreables paroles, comme ce gentil Poëte nous a voulu figurer par son doux & gracieux nepenthe, c'est lors que ceste liberté ainsi assaisonnée est bien receuë, & qu'elle produit de grands & vtiles effets. Nous auons en ce Royaume vn iuste suiet de nous loüer de la bonté de nos Roys, qui n'ont iamais fermé l'oreille aux salutaires aduis qui leur ont esté donnez, mais ont tousiours pris en bonne part les remonstrances qui leur ont esté faites, & en public, & en particulier, pour le bien de leur Estat. Aussi pouuons nous dire à l'honneur de nostre France, que bien qu'aux autres Estats les bons Princes ayent esté si rares, qu'on croit que celuy-là a bien rencontré qui a escrit qu'ils pouuoient

eſtre tous enclos au rond d'vn anneau, & que meſme entre le peuple de Dieu nous voyons qu'il y a eu beaucoup plus de mauuais Roys que de bons; ſi eſt-il veritable que repaſſans par les trois lignées de nos Roys, nous en trouuerons en chacune de ſi excellens & en paix & en guerre, ſi recommandables tant pour leur valeur que pour leur ſage conduite, que nous ſerions tres ingrats, ſi nous ne recognoiſſions pour vn ſingulier benefice de Dieu d'eſtre nais ſous de ſi bons maiſtres & ſi grands Roys. Et c'eſt ce qui nous fait eſperer que ce Diſcours, qui part d'vne ame toute deuote à leur grandeur, & à l'accroiſſement de leur dignité Royale, ſera veu de bon œil & receu fauorablement, meſme par vn Roy que Dieu nous a donné ſi accomply, qu'il ſemble auoir voulu faire en ſa perſonne comme vn amas de toutes ſortes de vertus & de perfections. CHACVN ſçait que ç'a eſté vne celebre queſtion traictée par les plus grands hommes de tous les ſiecles, touchant la forme du gouuernement des Eſtats, laquelle deuoit eſtre eſtimée la plus parfaicte; les vns ayans donné leurs voix & ſuffrages aux Republiques, les autres aux Monarchies. Et quoy que pour concilier ces opinions differentes, & pour rendre l'vn de ces Eſtats plus deſirable, on ayt voulu faire diſtinction du naturel & inclination des peuples, comme eſtans les vns plus propres à obeir qu'à commander, ſi eſt-ce qu'enfin la plus commune reſolution a eſté que la Monarchie, comme l'image de la diuinité, qui eſt vne, doit eſtre tenuë plus excellente & plus ſouhaitable, ny que l'Ariſtocratie où peu

gouuernent, ny que la Democratie où le peuple a la supreme puissance: veu mesmes qu'en ces deux derniers Estats, lors qu'il y est arriué du trouble, ou quelques accident extraordinaire, on a tousiours eu recours à la personne d'vn seul pour ordonner souuerainement des affaires, & les manier auec tout pouuoir & auctorité. Heureux donc les peuples qui ont à viure sous les iustes Monarchies, & principalement lors qu'elles sont hereditaires comme la nostre, & non electiues; Dautant qu'en celles-cy les brigues, factions & partialitez ont lieu le plus souuent en chacune mutation, & tout y est plein de trouble & de tumulte; En celles-là on est tellement accoustumé de viure sous la domination de la lignée regnãte, que les changemens s'y passent comme insensiblement & en paix, & sans aucun remuëment. Dauantage il est certain que les Princes qui montent au throsne par droict successif y sont bien plus asseurez, & s'y maintiennent beaucoup plus facilement que ceux qui y viennent par election; laquelle ne plaisant à tous donne plus de peine à se garentir de la hayne & du mespris des peuples; où les autres n'ont qu'à suiure le chemin battu, entretenir l'ordre estably, & se conseruer par les mesmes moyens que les Estats ont esté fondez. Il est bien vray qu'il y a eu de grands personnages qui se sont imaginez des Republiques, & Principautez, lesquelles ne se sont iamais veuës ny recogneuës qu'en idée; & sur cela nous ont donné des regles & maximes d'Estat plustost selon leur desir & fantaisie, que selon la verité: Mais ils se sont grande-

ment mefcontez ; dautant qu'il fe faut toufiours appuyer fur les chofes reelles & effentielles, & y appliquer fes maximes, & non fur les chofes qui ne confiftent qu'en vne pure imagination. Les vrays fondemens de tous Eftats, & fans lefquels ils ne peuuent profperer, ny mefme longuement fubfifter, font la Religion, la Iuftice, les armes, & les finances. Si vn Prince n'a vne vraye pieté, s'il n'a vn foin tres-particulier du feruice de Dieu, s'il ne rapporte toutes fes actions à la gloire de fon nom, s'il fouffre que les vices fe multiplient en fon Eftat, s'il en donne l'exemple luy mefme, peut-il efperer vn heureux fuccez en fes entreprifes, & d'attirer fur foy les graces & benedictions du Ciel ? Doit-il pas au contraire apprehender le iugement de Dieu, les menaces de fes Prophetes, & qu'il ne le vifite en fon ire, & déploye fur luy & fur fon Eftat les fleaux de fa rigoureufe Iuftice ? Les fiecles paffez ne nous fourniffent-ils pas trop d'exemples deplorables de tant de Roys de la Iudée, & tant d'autres Roys & Empereurs Chreftiens, qui ont efté fi rudement chaftiez ? Car bien que Dieu par les fecrets impenetrables de fa Prouidence, ayt laiffé dominer fur la terre des Payens & Infideles, & permis encores pour nos pechez l'heureux progrez de l'Empire des Ottomans, & de leurs femblables, fi tiendra-il toufiours pour inexcufables les Princes aufquels il a donné la cognoiffance de fa verité & de fa Parole, & qui l'auront ou rejettée, ou profanée par leurs mauuaifes œuures. Et ce font ceux-là qui font menacez d'vn beaucoup plus rigoureux traicte-

ment que les autres. Mais aussi pouuons-nous pas dire que les Princes qui ont pour but & principal obiect le seruice de Dieu & l'exaltation de son Eglise, n'ayans point de plus grand zele que de rendre à sa Majesté diuine le mesme honneur & hommage, la mesme subiection & recognoissance qu'ils desirent de leurs peuples, se voyent tousiours fauorisez d'enhaut, & leurs entreprises accompagnées de toute sorte de felicité? Et certainement tous Estats sont heureux ou mal-heureux, se trouuent bien ou mal gouuernez, selon les vertus ou les vices des Princes, & leur exemple agist necessairement pour donner le mouuement à vn Estat : dautant que les peuples imitent d'ordinaire les mœurs & qualitez bõnes ou mauuaises de ceux qui commandent, ausquels aussi on impute souuent auec raison les fautes des sujets; Estant vrayement le Prince, le miroir dans lequel ils se regardent, le patron & le modele sur lequel ils se forment, bref la source publique dans laquelle chacun va puiser; de sorte que si elle est empoisonnée le venin se respand incontinent, & infecte toutes les parties du corps de l'Estat. La suitte des bons & vertueux Princes qui succedent les vns aux autres, rend les Estats florissans & triomphans; & c'est la marque certaine & infallible de la grace de Dieu sur vn Estat, de luy enuoyer de bons Roys; & au contraire vn tesmoignage tres-exprés de son ire lors qu'il en suscite de mauuais, tant pour vn chastiment vniuersel, que pour abaisser la grandeur des Royaumes. Que doiuẽt donc les peuples demander à Dieu plus ardemment que de bons

& vertueux Roys? Quels vœux, quelles ſupplications plus iuſtes luy peuuent-ils addreſſer, que de n'en donner point en ſa fureur, mais que luy-meſme les conduiſe par ſon Eſprit au maniement de leurs Eſtats? Et n'eſt-ce pas auſſi la priere continuelle que doiuent faire à Dieu de tous leurs cœurs les Princes qui le craignent, d'augmenter en eux & exciter de plus en plus la Pieté, & pour comble de ſes graces leur inſpirer ceſte ſapience & intelligence tant deſirée des bons Roys, comme neceſſaire pour bien & heureuſemét regner? SVIVONS par la Iuſtice, ſeconde colomne des Eſtats, & ſans laquelle toutes Principautez ne ſeroient que brigandages. C'eſt elle qui affermiſt le ſceptre en la main des Roys, & Dieu menace de transferer les Royaumes à cauſe de l'iniuſtice & de l'iniquité. Les Princes donc qui ſe veulent maintenir, & ſe rendre agreables à Dieu, duquel ils exercent le iugement, doiuét employer tous leurs ſoins pour faire que la Iuſtice ſoit ſincerement renduë à leurs ſubiects, & que les plus puiſſans n'oppriment point les foibles; mais comme ceſte Iuſtice a ſes poids & ſes nombres, qu'elle ſoit auſſi diſtribuée à tous auec vne proportion égale, ſans acception de perſonne. Et ne ſçait-on pas comme Cyrus fut repris d'auoir pluſtoſt conſideré en ſon iugement la commodité & bienſeance que le droit des parties? Les meſmes Princes ſont obligez de cõſeruer ſoigneuſement les loix anciennes & fondamentales de leurs Eſtats; parce qu'auſſi-toſt qu'ils les heurtent, & qu'ils ſortét du gouuernemét ciuil, equitable & moderé, ſous lequel les peuples ont veſcu, ils ébranlent les fondemés

de leur legitime puissance, & commencent à perdre la bienueillance publique. Et quoy qu'ils se fassent obeïr par vn commandement absolu, si est-ce que l'obeissance ainsi renduë par cōtrainte n'est pas vne vraye obeissance; & se peut dire veritablement que les vertueux Officiers & Ministres, qui se monstrēt religieux obseruateurs des loix & ordonnances anciennes, & empeschent autant qu'ils peuuēt par humbles remonstrāces qu'elles ne soient changées & alterées cōtre le vray seruice du Prince, obeissent mieux que les autres, qui par complaisance ou mollesse & timidité s'accommodent & fléchissent trop facilement. Ceux qui ont discouru de nostre Monarchie, mesmes quelques estrangers, ont remarqué auec loüange, qu'il ne se trouue point d'Estat au monde mieux reglé que le nostre: & ont particulierement estimé que l'establissemēt des corps & compagnies souueraines auoit esté d'vn grand poids & consideration, & ordonné par vne singuliere prudence. Et à la verité les hommes sages qui policerēt nostre Royaume sous l'authorité de nos Roys, recogneurent bien d'vn costé l'ambition ordinaire des Grands, & iugerēt necessaire de s'y opposer auec art & dexterité; & d'vn autre costé s'apperceurēt bien de la hayne des Peuples contre les plus puissans, fondée sur la crainte qu'ils ont d'eux, & d'en estre mal traictez. Ils voulurēt dōc asseurer les vns & les autres, sans les aliener de l'amour de nos Roys. Et pour oster l'opiniō que leurs Majestez fauorisassent ou les Grands cōtre le Peuple, ou le Peuple contre les Grands, ils trouuerēt à propos de constituer des Iuges comme mediateurs entre les Grands & le Peuple,

afin

afin non seulement de tenir chacun en deuoir, & empescher l'oppression des foibles, mais aussi pour descharger nos Roys, & de l'enuie, & des importunitez ordinaires. Et encor par vn secret d'Estat d'vne rare prudence, ils aduiserent que nos Roys pour se concilier la bienveillance de tous leurs sujets se reseruassent les affaires de grace & de faueur; mais que celles qui dependroient purement de la Iustice fussent maniées par leurs Officiers & Magistrats. Et dauantage, que nos mesmes Roys ne dedaignassent point de se sousmettre pour le iugement de leurs droicts & pretentions à leur Iustice souueraine, mais souffrissent qu'elle leur fust renduë & administrée comme aux particuliers. Ce qui seruiroit d'vn puissant exemple pour faire honorer la Iustice par tous leurs sujets de toutes conditions. L'ordre certainement ne pouuoit estre meilleur, ny plus sagement estably pour la durée & seureté du Royaume. Car quoy qu'il semble de premiere rencontre bien difficile de contenter également & les Grands & le Peuple, si est-il certain qu'vn Prince prudent qui sçaura mettre vn bon ordre à ce que la Iustice soit renduë auec toute integrité aux vns & aux autres, & à ceste fin remplir dignement les places de Iudicature par toutes ses Prouinces, de gens de bien, capables & incoruptibles, choisis tant du corps de la Noblesse que du Peuple, sera vniuersellement aymé, & regnera dautant plus seurement qu'il se trouuera fortifié d'vn grand nombre de personnages espandus par tout son Estat, lesquels ornez de probité & de suffisance ne luy manqueront ia-

mais de fidelité. On a fait ceste question sur le subiect de la Iustice, s'il est plus expedient en fait d'Estat d'vser de clemence que de rigueur; & ceste mesme demande en attire & enchaisne vne autre, non moins importante, s'il est plus seur aux Princes de se faire craindre qu'aymer. Nous dirons donc que bien qu'il soit quelquesfois necessaire d'apporter de la seuerité en la punition des crimes, que si toutesfois elle n'est bien temperée & accommodée au temps, si elle va à l'excés & degenere en cruauté, non seulemét elle est blasmable, mais aussi dangereuse. Il y a de verité des fautes inexcusables, & lesquelles pardonnées rendroient les peuples insolens, comme les reuoltes, les seditions, & attentats publics, qui sont tous pechez irremissibles, & qui requierent, non pour se venger, mais pour s'asseurer, de notables exemples; Mais ce sont coups qu'il faut frapper bien raremét; & quand on y est forcé, en vser auec prudence; mesmes que la Iustice se fasse tout à la fois, non par redoublemens & reprises, afin qu'elle offense moins, tout ainsi que les bienfaicts & les graces se doiuent faire peu à peu, afin qu'on les ressente plus long-temps. Et encores les sages ont iugé à propos d'arrester quelquesfois en telles occurrences le chastimét de plusieurs en la personne de peu, qui seruent de terreur aux autres. Car tousiours le Prince doit desirer d'estre plustost tenu pour clement & humain, que pour cruel & sanguinaire, & rendre ce tesmoignage public, que c'est auec regret qu'il est contraint d'en venir aux extremitez, faisant recognoistre qu'il s'agist de la conseruation

de ſon Eſtat, & du ſalut commun, & que par ce moyen le mal ſe tourne en bien ; comme il eſt quelquesfois neceſſaire de couper vn membre pour ſauuer le reſte du corps. Les Princes qui y procedent auec ceſte moderation, ſans affecter la gloire d'vne trop grande ſeuerité, recueillent touſiours vn grand fruict de leur clemence, & ſont cheris & aymez d'vn chacun : Au lieu que ceux qui ſe veulent rendre formidables par les ſupplices, & cimenter leur ſeureté du ſang de leurs ſujets, encourent leur hayne, qui tire à ſa ſuitte les reuoltes, & bien ſouuent la ruine des Princes : Eſtant trop certain par les exemples du paſſé, que peu ſe ſont ſauuez lors qu'ils ſe ſont rendus vniuerſellement odieux. Ainſi, pouuons-nous dire veritablement, qu'vn Eſtat ſe perd pluſtoſt par la cruauté, qu'il ne ſe conſerue ; dautant qu'vn Prince cruel ne ſe peut iamais aſſeurer de ſes ſujets, ny eux prendre confiance de luy, à cauſe des continuelles iniures & mauuais traictemens qu'ils en reçoiuent : Où au contraire vn Prince gracieux & humain n'eſt pas ſeulement chery, mais adoré de ſon peuple ; comme auſſi eſt-ce le propre des tyrans & vſurpateurs d'eſtre cruels & ſanguinaires, non des Princes legitimes. Nous dirons encores fort hardiment, & tiendrons pour maxime bien reſoluë, qu'il eſt touſiours plus ſeur de ſe faire aymer que craindre. Ce n'eſt pas qu'vn Prince bien conſeillé doiue eſtre ſi fort indulgent, qu'il en vienne en meſpris. Vne laſche bonté, vne molleſſe effeminée, vne tendreſſe de cœur employées mal à propos & hors de ſaiſon, ſeront touſiours blaſmées aux Princes qui

doiuent pluſtoſt auoir pour fondement d'eſtre craints, qu'expoſez au meſpris de leurs ſujets. Mais ſi eſt-il plus ſouhaitable & moins dangereux, d'eſtre aymé & chery des ſiens, que craint & redouté. Car ce ſont les vrayes chaiſnes de diamant, & qui ne ſe peuuent iamais rompre, que l'amour & bienveillance des peuples. Ce ſont les meilleures forteresses & les plus ſeures garniſons que les bons Princes puiſſent auoir: Et dailleurs il ſe peut dire que le vray amour engendre la crainte, non ſeruile, mais celle qui eſt digne de bons ſujets, bien éloignée de l'autre, qui produit la hayne, & auec elle les meſcontentemens & rebellions. Or ce qui rend vn Prince contemptible, eſt l'opinion qu'il donne d'eſtre variable & leger, inconſtant & irreſolu en ſes opinions, laſche & puſillanime, voluptueux & prodigue; bref qu'on peut entreprendre impunément ſur ſon authorité; qui ſont tous écueils que tout ſage Prince doit euiter de peur du naufrage. Mais au contraire ſe doit-il efforcer de faire paroiſtre, tant au maniement des affaires publiques, qu'en ſes actions priuées, vne vraye generoſité & grandeur de courage, qui ne flechiſſe point qu'auec la raiſon, & qu'on recognoiſſe que ſes volontez ne ſont point muables & flottantes ça & là au premier vent qui les pouſſe, ains fermes & ſtables, & que la ſeule Iuſtice eſt la bouſſole qui le conduit, & eſt la vraye guide & maiſtreſſe de ſes actions. Le Prince qui donne ceſte creance de ſoy eſt tellement craint, qu'à grand' peine entreprendra-t'on iamais de troubler ſon Eſtat; mais ceſte crainte là procede du reſpect &

de la reuerence qu'on porte à sa vertu, non de la hayne de ses vices & mauuaises meurs. La cause de l'vne est tousiours desirable & auantageuse, & l'autre n'est iamais sans peril. Ainsi, tout Prince prudent éuitera d'estre hay & mesprisé de ses sujets en les tenans le plus qu'il luy sera possible contens & satisfaits de sa domination; puissant moyen pour empescher toutes ligues, menées, & factions. Car quiconque se rend chef de part se persuade ordinairement de contenter le peuple auec la ruïne du Prince. Mais quand il void qu'il est aymé & craint tout ensemble, il ne se hazarde pas aisément à vne mauuaise & perilleuse entreprise, pour les difficultez & inconueniens qui s'y peuuent rencontrer. Aussi est-il veritable que de la pluspart des ligues & coniurations qui se font, il y en a peu qui reüssissent; dautant qu'on apprehende tousiours les changemens, & que ceux qui coniurent ne le peuuent faire sans nombre de mal-contens, portez d'vne esperance de vengeance ou d'vn desir de nouueauté. De ceux-là quelques vns se peuuent desunir sur des considerations particulieres; ce qui donnera sujet à la rupture de l'entreprise: Pour les autres, il peut arriuer que le Prince qui en aura nouuelles en practiquera par bienfaits, qui la luy descouuriront, & ainsi elle se desliera d'elle mesme, & sera renduë vaine & sans effect. Celuy qui croira en decelant le secret remporter auec impunité vne recompense presente, preferera, s'il est sage, vn bien asseuré à vn dessein plein de hazard & de peril. L'exemple en est bien particulierement remarqué en ceste grande con-

iuration contre Neron, si elegamment descrite par ce iudicieux historien Romain. Et de verité il faut ou que les coniurez soient parfaictement acquis & confidens au chef, ce qui est fort rare, ou ennemis resolus & obstinez du Prince contre lequel ils se sont liguez, & que tous ensemble gardent la foy constamment & inuiolablement pour faire succeder l'entreprise : Estant certain que tous coniurez ne sont iamais sans apprehension & sans ialousie les vns des autres, sans soupçon d'estre descouuerts, sans crainte de la peine : Au lieu que du costé du Prince, la Majesté de l'Empire, la terreur des loix, la iuste vengeance qui suit ordinairement ceux qui ont de mauuais desseins, & pardessus tout la bienueillance des peuples, combattent pour sa conseruation: De sorte qu'il se peut dire, que lors qu'vn Prince est bien voulu & estimé de ses sujets, il doit beaucoup moins craindre, & faire moins de conte des menées & coniurations, s'il n'y trouue vn grand fondement. C'est tousiours neantmoins prudence de ne rien negliger, & le plus seur de dissiper de bonne heure toute faction qui se forme en vn Estat, & aller au deuant au moindre bruit qui en esclate. Car c'est comme vne assemblée de nüées qui peuuent enfanter des orages, des esclairs, & des tonnerres. Nostre Roy Henry III. doit seruir d'instruction à tous Princes, qui laissent croistre les ligues dans leurs Estats, & les fomentent par dissimulation, plustost que de les esteindre auec prudence & courage. Ce Prince pouuoit au commencemét couper iusques à la racine ceste puissante ligue qui s'esleua

de son temps. Il auoit aduis de toutes parts de ce qui s'y tramoit de plus secret; mais il sembloit qu'il prist plaisir à la nourrir par sa conniuence, qui alla si auant & donna vn tel aduantage sur soy, qu'apres s'estre porté à des extremitez que chacun sçait, il luy en cousta la vie par vn meschant & detestable assassinat. Le defunt Roy au contraire ayant par sa valeur reconquis ce Royaume, & s'y estant affermy, aussi tost qu'il voyoit naistre quelque commencement de trouble & de diuision, n'auoit autre soin que de l'estouffer promptement; & ainsi a t'il regné puissamment & paisiblement entre ses sujets: n'oubliant mesme ceste sage preuoyance d'auoir & entretenir tousiours en chacune Prouince des seruiteurs affidez qui s'informassent soigneusement de ce qui s'y passoit. Et nous pouuons dire que sans cét autre execrable & mal-heureux coup qui nous le rauit, il se preparoit à des entreprises qui eussent si haut releué l'honneur de la France, que sa memoire en sera immortelle à iamais: n'ayans point d'autre consolation de ceste mort funeste & lamentable, sinon de croire asseurément que la gloire de tant de belles actions estoit reseruée à nostre Roy à present regnant, lequel dés sa plus tendre ieunesse a porté des fruicts aussi tost que des fleurs, & non seulement a surmonté nos esperances, mais les hauts faits de tous ses predecesseurs. Nous n'ignorons pas toutesfois qu'encor que la vertu doiue rendre les bons Princes comme sacrez & inuiolables, & les mettre à couuert de toutes iniures & embuches, qu'on ne nous puisse repartir de quelques exemples de Princes

& Empereurs, contre lesquels on a coniuré, quoy qu'ils fussent tres-vertueux : mais il se peut dire qu'en examinât leurs vies sans passion, il s'y trouuera des defauts & manquemens qui donnerent cause & ouuerture à tous ces attentats. Quant à Iules Cæsar, il y auroit bien de la difficulté à defendre son vsurpation tyrannique, & à condamner ceux qui coniurerent contre luy pour le recouurement de la liberté. Mais depuis que l'Empire fut estably, & comme approuué du consentement de tous, en sorte qu'il sembloit que les Empereurs deussent lors viure en toute seureté, il est neantmoins remarquable que les meilleurs d'entr'eux n'auoient pas seulement à contenter le peuple, mais qui pis est, à combatre l'auarice & rapacité des soldats, qui se persuadoient d'auoir l'Empire en leurs mains, & le pouuoir donner comme electif, à leur volonté : De façon qu'apres que ce secret fut diuulgué par les Prouinces, que l'Empereur pouuoit estre creé ailleurs qu'à Rome, les soldats s'en firent croire, faisoient & défaisoient indignement les Empereurs ; & l'vne des causes de leur ruyne estoit que le peuple aymoit ordinairement le repos, affectionnoit le Prince qui s'en monstroit desireux ; au lieu que les soldats aymoient la guerre, n'estimoient qu'vn Prince belliqueux, & supportoient plustost vn insolent & superbe, qu'vn moderé & paisible. Ceux donc qui n'auoient l'industrie ou naturellement, ou par artifice, de tenir les vns & les autres en bride & en deuoir, dés lors principalement qu'ils paruenoient à l'Empire, & qu'ils estoient encor tous

nouueaux

nouueaux à commander, tomboient en mespris & couroient grand' fortune ; & l'experience l'a ainsi fait voir en la personne de plusieurs miserablement tuez. Les plus fins & accorts pour se maintenir se rangeoient plustost du costé des soldats que du peuple, croyans ce party-là plus seur que de se ioindre auec vn peuple,où il y auoit plus de legereté & de foiblesse, que de force & de resolution. Et ne dira-t'on pas qu'il estoit malaisé d'accorder de si diuerses humeurs, & faire vne bonne harmonie de tons si differens ? Et neantmoins il s'en est treuué de si adroits & industrieux, qu'ils ont bien sçeu auec vn doux & gracieux temperament se maintenir entre les vns & les autres. Mais ceux qui n'auoient dequoy se faire assez estimer, ou par leur valeur, ou par leur conduite, quoy que vertueux dailleurs, en perdans la reputation,perdoient bien souuent & l'Estat & la vie, soit par la reuolte & sedition des soldats, soit par la faction & coniuration de ceux qui approchoient les Empereurs. Mais auiourd'huy tous ces inconueniens cessent aux Royaumes & Principautez hereditaires, où les soldats n'ont aucune part en l'authorité, si ce n'est en l'Empire des Ottomans,où les Ianissaires s'en font croire quelquefois, ayans fait en nos iours des actes violens & furieux contre leurs Empereurs. Car pour ce Royaume, nous pouuons dire particulierement, que les exemples y sont inoüis & incogneus, & que les tristes & malheureux effets que nous auons veuz en nostre siecle de la mort de nos deux derniers Roys , ne sont point procedez de ceste cause.

Nous dirons dauantage, que les Grands sont du tout obligez & interessez à la conseruation de ceste Monarchie, en laquelle ils tiennent & possedent, apres le Roy, non seulement les principaux fiefs, domaines, & Iustices, mais aussi les hautes dignitez & Pairries, qui les font approcher de la splendeur Royale. Ce sont estoiles qui prennent lumiere de leur Soleil, & la perdroient aussi auec luy, souffriroient eclipse auec la sienne. Bref les Grands sont tellement attachez à la Royauté, qu'ils n'en peuuent estre separez que par sa ruyne: De sorte qu'il est impossible qu'ils ne fussent bien vnis ensemble, & ne se ressentissent courageusement contre tous ceux qui voudroient entamer vn Royaume, où ils ont si bône part, si ce n'est qu'ils fussét gaignez & pratiquez dailleurs. Ce qu'il ne faut iamais presumer d'vne genereuse & fidele noblesse, née dans l'Estat, & qui en a tousiours esté le ferme appuy, & le soustien plus asseuré. Il y en a qui ont creu que c'estoit vn moyen pour bien regner, de nourrir des diuisions & partialitez entre les Grands, & se sont fondez que par là ils seront diuertis de penser autre part, mesmes auront besoin de la protection du Prince contre leurs aduersaires. Mais toutes raisons bien pesées, les sages ont iugé que c'est vn tres-mauuais & pernicieux conseil, & indigne de iustes Monarques, d'entretenir des diuisions en leurs Estats. Car enfin la partie la plus foible aura recours où elle pourra pour se vanger, & remplira l'Estat de troubles & de factions. Ainsi qu'il n'est que trop souuét arriué entre les principales maisons de ce Royaume, qui en a esté grandement affoi-

bly. C'est aussi vn dangereux precepte d'enseigner les Princes à violer leur foy, au lieu de leur apprendre à obseruer religieusement leurs promesses. Il est vray qu'il y a eu de grands & vertueux personnages qui les en ont dispensez, lors qu'il s'agist de leur perte & ruine entiere, ou bien si les promesses sont forcées. Et c'est auec ceste exception, qu'ils ont voulu limiter la regle generale : mais tousiours demeurent-ils d'accord que tous Princes seront sans excuse, quand ils n'auront autre intention en violans leur foy que de profiter, & nuire à autruy, non simplement de se sauuer. Et de verité quoy que la perfidie ait quelquesfois trop heureusement reüssi, neantmoins il se remarque tant d'exemples de ceux qui ont finy miserablement par l'infraction de la foy, que ces tragiques éuenemens doiuent faire apprehender tous autres qui les voudroient imiter. Aussi qui oste la foy du monde, en bannist toute seureté & societé d'entre les hommes; & les Princes ont vn notable interest d'estre tenus pour Princes de parole, sans rechercher de faux pretextes pour y manquer; dautant que la verité se descouure tousiours, & paroist clairement, nonobstát tous les nuages qu'on y sçauroit opposer. C'est bien le propre des tyrans & vsurpateurs, qui n'ont ny pieté, ny iustice, de ne tenir compte de leur foy, mais non des Princes legitimes, qui craignent Dieu comme vangeur de l'infidelité. Le plus grand peril vient de ceux qui ne vont pas à descouuert, mais cachent leur ieu auec vne apparence de bonne foy, veulent paroistre gens de bien, & ne le sont pas, n'en ont que la

montre & non l'effet. Ceux-là peuuent tromper,& leurs belles paroles ont eu quelquesfois assez d'efficace pour surprendre les esprits simples & credules. On treuue assez de ces Lysandres, qui abusent les hommes auec leurs sermens. Mais toutes ces finesses & tromperies sont de peu de durée, à la honte & confusion des auãteurs, ausquels on leue bien tost le masque du visage, on leur oste le fard pour les faire voir en leur naturel ce qu'ils sont. Et n'auons-nous pas trop d'exemples regrettables de Roys, d'Empereurs, & Potentats Chrestiens, qui n'auoient en la bouche que la foy, que la pieté, ne respiroient que la paix publique; & leurs cœurs neantmoins estoient tous remplis de feintise, d'hypocrisie, & d'ambition, n'ayans fait toute leur vie que troubler le repos de la Chrestienté pour leur grandeur particuliere? Ils ne sont que trop cogneus par les histoires, sans qu'il soit besoin d'en renouueller le souuenir: veu qu'il importe qu'il demeurent plustost dans l'oubly, & qu'il se faut tousiours seruir pour l'instruction des Princes d'exemples tous contraires. Voicy donc veritablement ce qui les fait vniuersellement estimer, & qui oblige aussi tres-estroitement vers eux les affections des peuples. Tous Princes sont en respect & veneration, lors qu'ils font iustice sans ostentation de cruauté, qu'ils gardent la foy publique & les loix de l'Estat, viuent continemment, renoncent aux voluptez, ne dedaignent point les Grands, s'abstiennent en general du bien de leurs subiets, en desirent les cœurs, & croyent que leurs commoditez soient l'appuy & l'ornement de l'Estat,

les soulagent autant qu'il est possible, sans les trauailler de nouueaux imposts ; & quand ils y sont contraints, le font auec beaucoup de moderation, mesmes ne refusent point d'y appeller quelquefois des principaux du peuple, afin de faire cognoistre la necessité presente, & que tous soient portez d'vne franche volonté à y contribuer ; ainsi qu'autrefois il s'est pratiqué auec vn heureux succez, & dont par les assemblées des Estats nous en est resté quelque marque : Et quand auec toutes ces bonnes qualitez les Princes ioignent la valeur, & tesmoignent par leurs actions d'estimer hautement la profession des armes, c'est lors que non seulement ils sont bien voulus & reuerez de leurs subiets, mais aussi craints & redoutez de leurs voisins. Et à la verité la vaillance est au Prince comme sa qualité essentielle, & est propremét la vertu de ceux qui cõmandét. Tout Prince qui a pour obiect la gloire & l'honneur, n'a point ordinairement d'autres pensées & exercices que la guerre. C'est par les armes que les hommes hardis & courageux se sont esleuez d'vne fortune basse aux plus hautes dignitez du monde. C'est la vertu militaire qui soustiét les Estats, & les met en reputation. Au lieu qu'il se void que les Princes qui se sont plustost adonnez aux plaisirs & delices, qu'aux armes & autres actions genereuses, ont mis leurs Estats en compromis, & les ont souuent hazardez. Nous en auons l'exemple outre les estrangers, aux derniers Roys de nos deux premieres races, & pour la troisiesme, en la personne du Roy Henry III. lequel changeant sa vie martiale & guerriere qui l'a-

uoit rendu glorieux en la fleur de ses ans, à vne vie oysiue, attira sur soy le mespris des Grands, & la hayne du Peuple, & enfin se trouua tellement abandonné, que sans l'assistance du defunt Roy il couroit fortune de son Estat, qui fut lors grandement esbranlé, & mesmes, comme nous auons dit, y laissa la vie. Il n'y a point de proportion & de conformité d'vn Prince armé auec vn desarmé, d'vn Prince actif & belliqueux auec vn oisif & voluptueux; l'vn deuient mesprisé & ne se peut fier des siens, l'autre est tousiours estimé & asseuré. Et c'est veritablement ce qui donne reputation aux Princes, de se signaler par des actions vertueuses aux occasions importantes. Car la gloire des hauts faits s'espand incontinent; & lors que les subiets voyent leur Prince hardy, courageux, & entreprenant, ils le respectent & le craignent tout ensemble; ils sont tenus en deuoir & en attente de ce que le Prince voudra faire; d'vne entreprise il en naist vne autre; & ainsi les subiets estans tousiours occupez & en haleine, ne peuuent auoir autre pensée que la guerre, & ne sont pas pour rien attenter contre vn Prince qui est mesme redoutable à ses ennemis. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu en tous siecles de grands Roys, lesquels sans partir de leur cabinet ont fait autant auec la plume, qu'autres auec leur espée. Nostre Roy Charles V. en porte vn asseuré tesmoignage, duquel Edouard III. Roy d'Angleterre disoit, que iamais Prince ne vestit si peu le harnois, ny monta si rarement à cheual, & iamais Prince ne luy donna tant d'affaires. Aussi ce fut ce sage Roy, qui apres nos per-

tes donna l'heureux cõmencemẽt de nous en releuer, & de chasser l'Anglois de la France. On peut dire le semblable de Philippes II. Roy d'Espagne, nommé à ceste cause le prudent, lequel sans sortir de son Escurial fit vn si grand remuëment par le monde. Ils estoient de l'aduis de ces Empereurs Romains, à qui plaisoient dauantage les conquestes qui se faisoient auec prudence & industrie, que de viue force, de laquelle toutesfois & les vns & les autres se sçauoient bien seruir & preualoir au besoin. Et nous sçauons qu'il y a eu des Republiques, lesquelles deferoient de plus grands honneurs à ceux qui auoient composé les affaires par traictez amiables, que par la voye des armes. Aussi est-ce vne maxime, que quiconque fait mouuoir les autres est en repos. Vn premier moteur ne se meut que de soy-mesme, & n'est point en agitation par vne autre cause; autrement il y auroit progrés à l'infiny. Quant aux Princes qui se donnent entierement aux delices & aux voluptez, qui n'agissent point, qui n'entreprennent rien, qui ayment tousiours mieux estre à l'ombre qu'au Soleil, & qui ont plus agreable vne harmonie de Musique qu'vn son de trompette; bref qui desdaignent tous exercices & pensers militaires, ils ne peuuẽt iamais estre bien asseurez, ains plustost en soupçon & deffiance perpetuelle. Et certainement c'est vn iuste reproche & vne double honte à ceux qui sont nais Princes, nourris & esleuez dans la principauté, de perdre leur Estat par leur peu de prudence, industrie & vigilance. Car nul n'est tombé en cét inconuenient, auquel on ne puisse iu-

ſtemét imputer ces manquemés. Il ne faut point en cela prédre à partie le Deſtin ou accuſer ſa mauuaiſe fortune; le mal eſt chez ſoy & en ſon proceder. Vn Prince qui n'eſt pas aſſez prudent, ne penſe point lors que le temps eſt calme & paiſible, qu'il pourra changer, preuoit point l'orage qui le menace ; tout ainſi que ceux qui en la tranquillité & bonace de la mer, ne font compte de la tempeſte, qui eſt le commun defaut des hommes; & puis quand la tourmente les ſurprend, n'eſtans preparez á aucune reſiſtance font vn pitoyable naufrage. Car de s'imaginer que ſi on tombe l'on trouuera des amis qui voudront releuer & recueillir en aduerſité, c'eſt vne grande folie, qui trompe & abuſe ceux qui s'y attendent. Il n'y a rien de ſi miſerable qu'vn Prince deſpoüillé, & n'y a point d'aſſeurãce et de reſſource en vn tel party, qui ſera incontinẽt abandonné. Tout Prince donc qui ayme le repos & vne vie oyſiue, doit au moins pour ſa conſeruation veiller ſoigneuſement au dedans de ſon Eſtat, & le gouuerner en ſorte qu'il ſoit bien aduerty de ce qui s'y paſſe, afin qu'au premier mouuement il puiſſe donner l'ordre neceſſaire, & eſtouffer dés la naiſſance les ligues & coniurations qui ſe peuuent former contre ſa perſonne & ſon Eſtat. Comme auſſi eſt il obligé de pouruoir ſi bien à ſes affaires, qu'il ayt de bõs & certains aduis du dehors, pour n'eſtre point ſurpris, & ne tomber aux inconueniens auſquels ſont expoſez les Princes qui ne ſont ſur leur garde, ny preparez de longue main contre toute ſorte d'accidens. Car il ne faut pas que l'amour du repos, & d'vne vie molle & douce les

les endorme & charme tellement qu'ils oublient leur ſeureté. Mais s'ils ſont bien aduiſez ils ne delaiſſeront d'agir, & de remüer le fer ailleurs, afin de ſouſtenir leur reputation, ayans touſiours des forces ſur pied toutes preſtes pour aſſaillir pluſtoſt que de demeurer ſur la defenſiue. Noſtre Roy Loys XI. en donne l'exemple, lequel meſmes ſur ſes derniers iours, afin d'éuiter le meſpris de ſes ſubiets & de ſes voiſins, remüoit meſnage de toutes parts, dépeſchoit ambaſſades vers les Princes eſtrangers auec vne curioſité extraordinaire, pour tenir vn chacun en crainte de ſa perſonne & de ſes deſſeins. Et à la verité vn ſage Prince ne doit point quitter en temps de paix l'exercice des armes, & laiſſer refroidir l'ardeur des ſiens. Car quoy que la guerre ne ſe faſſe que pour l'eſperance de la paix, ſi faut-il neantmoins qu'vn Prince ſoit touſiours armé pour ſe maintenir, & preparé durant la paix à la guerre, & qu'en ces deux diuers temps ſa prudence & ſa valeur reluiſent également. Ce que les anciens nous ont voulu ſignifier par leur Pallas armée, & par leur Iupiter guerrier & politique tout enſemble. Diſons particulierement pour ce Royaume, que noſtre nation eſt de ſoy belliqueuſe, & qui a beſoin d'employ; ayant eſté recogneu par experience, qu'il n'y en a point do plus courageuſe au monde, ny plus capable de diſcipline militaire, lors qu'elle eſt ſagement conduite. Et auec cela eſtant le Royaume ſi fort peuplé, n'eſt-il pas bien à propos d'en oſter & repurger vne multitude de faineants & vagabonds qui ſe porteront au mal, ſe iet-

teront aux larcins & brigandages, ou aux factions inteſtines, s'ils ne ſont perpetuellement occupez ou à la guerre, ou à autre exercice ſemblable? N'eſt-ce pas vn effet de prudence d'vſer de ceſte diuerſion? Et ne ſçauons-nous pas comme ces grands Conneſtables du Gueſclin, de Richemont, & autres, nous en ont laiſſé de ſignalez exemples, qui ont heureuſement ſuccedé au bien de l'Eſtat, & qui doiuent ſeruir d'enſeignemens à la poſterité? Or les armes auec leſquelles vn Prince defend & ſouſtient ſes Eſtats, ſont ou les ſiennes propres, ou les eſtrangeres, ou meſlees de toutes les deux. Tout Prince qui ſe fonde ſur le ſecours d'autruy n'eſt iamais aſſeuré. C'eſt vn grand ſecret de ne dependre que de ſoy & de ſa propre vertu: eſtant certain qu'vne puiſſance qui n'eſt point appuyée ſur ſes propres forces, n'eſt de longue durée. Les exemples en ſont communs aux ſiecles paſſez, & l'experience nous a fait voir au noſtre, que les forces eſtrangeres ſont ordinairement dangereuſes, & l'auons ainſi trop recogneu en ce Royaume à nos deſpens. Car le ſoldat de ceſte qualité, ſoit mercenaire ou auxiliaire, n'eſt pas le plus ſouuent ſuſceptible de diſcipline, mais prompt à reuolte & ſedition, nõmément le mercenaire, qui n'eſt intereſſé qu'autant que la paye le mene. Et de verité c'eſt choſe bien rare & extraordinaire, qu'il vueille franchement mourir & ſe ſacrifier pour la querelle du Prince qui le ſoudoye, & qu'il s'y paſſionne auec vne ferme reſolution. Il ſe donne au Prince lors que la guerre n'eſt pas encor bien eſchauffée, il combatra par vanité, ſur la table vn Alexandre,

ne respirera que menaces, publiera le triomphe auant la victoire; & lors qu'il faudra venir à bon escient aux mains, & porter les fatigues & incommoditez de la guerre, vous le verrez incontinent se relascher & se débander, & perdre ceste vigueur & audace premiere. Car comme il n'est attiré que par l'esperance du gain, & n'a pour but que la proye, non la grandeur & la gloire du Prince qui le paye, on peut dire sans doute que s'il s'expose courageusement aux occasions, c'est plus par accident que par vne vraye valeur, ny par affection qu'il porte à ce Prince. Dailleurs toutes armes estrangeres sont suspectes à ceux-la mesmes qui s'en seruent; de sorte qu'ils entrent quelquesfois en telle ialousie & défiance des Chefs, qu'ils sont contraints ou de s'en défaire par voye ouuerte, ou de s'en deliurer par quelque autre façon que ce soit, dont il n'y a que trop d'exemples. Et ne fut-ce pas vn traict bien remarquable, que l'aduis qu'en mourant dõna aux Venitiés leur general Bartolomeo Coglione, qu'ils se gardassent bien de confier iamais toutes leurs forces entre les mains d'vn seul, comme ils auoient fait à sa personne, pour les inconueniens qui en pouuoient naistre? On sçait trop où l'ambition & la cupidité de regner porte les hommes, qui seront tentez sur quelque apparẽt subiect, & passeront le Rubicon à tous perils & hazards. On peut dire dauantage, qu'il y a tousiours du danger ou en la vertu, ou au peu de valeur & lascheté des forces estrangeres. Car si elles sont vaincuës, le Prince qui en aura esté secouru sera au mespris, outre la fortune qu'il courra

d'estre ruyné : si elles sont victorieuses, il est à leur discretion & misericorde. Les Romains ont bien sçeu faire leur profit de ce dernier, ayant pied à pied subiugué ceux-là mesmes qui les appelloient à leur secours. C'est la fable du cerf & du cheual. Et nous sçauons que les Turcs par ceste voye ont passé en l'Europe, & se sont faits maistres de l'Empire de Constantinople ; tout ainsi qu'auparauant eux, les Gots & autres nations Septentrionales, apres auoir seruy quelques Empereurs, & esté à leur solde, ruynerent & saccagerent l'Empire Romain. Mais outre qu'il y a peu de gloire d'attendre son salut des armes d'autruy, que c'est vne vraye marque de foiblesse, & qu'il faut tousiours beaucoup souffrir en ceste extremité, voicy vn inconuenient tres-sensible & inéuitable. C'est que tout Prince qui met son appuy aux forces estrangeres, & neglige les siennes, & ne s'en sert point comme de principales, rend ses peuples lasches & paresseux ; de sorte que n'estans dressez à l'exercice des armes, ils deuiennent faineants & inutiles ; & ainsi le Prince est au hazard d'estre la proye du premier conquerant. On attribuë à ceste faute la nouuelle ruyne de l'Italie ; parce que s'estans les Princes Italiens reposez sur les estrangers, ils ont premierement perdu leur reputation, & en suitte la pluspart d'entr'eux leur souueraineté. Resoluons donc qu'il n'y a rien de plus seur, & de plus ferme que d'estre fondé sur ses propres forces, auec lesquelles on a tousious veu que les Princes qui en ont esté armez ont acheué de hautes entreprises. Nostre Roy Charles VII. ayant par sa vertu

& bonne fortune, chassé les Anglois, & recognoissant combien il importoit d'estre armé de sa propre puissance, establit sa gendarmerie composée de cauallerie & infanterie Françoise. Son fils le Roy Loys XI. au lieu de l'infanterie se seruit de Suisses, & le fist pour des considerations particulieres, & en hayne de la maison de Bourgongne. Cela depuis a esté suiuy, & a causé autant de mal que de bien, au iugement des plus vaillans & mieux sensez. Car ayant Loys XI. donné credit à ceste nation vrayement belliqueuse, & qui a fait de grands seruices à ceste Couronne, il a diminué & comme aneanty la reputation des siens, obligeant la cauallerie à combatre & s'vnir auec les Suisses ; tellement qu'il semble auiourd'huy que sans eux on ne puisse rien faire. Les estrangers mesmes nous reprochent ceste faute, nous tenans inuincibles si nous nous seruons de nos propres forces, & si nos soldats sont aguerris, comme facilement ils le peuuent estre. Nous auons dit, & est vray, que nulle nation n'est plus capable de discipline que la nostre. Il n'y a que l'art & l'industrie de la sçauoir bien conduire & mesnager. Les guerres des Pays bas en seruent de preuue, où nos François ont paru non seulement vaillans & courageux, mais des mieux disciplinez. Et seroit-ce pas vne grand' honte, & vn manquement fort reprochable, que nostre France pouuant fournir des millions de guerriers, qu'au lieu de les employer, on ayt recours, nous ne dirons pas aux Suisses, car il sont auiourd'huy comme ioints & incorporez auec nous par vne alliance & confederation tres estroite,

mais qu'on allaſt acheter bien cherement le ſecours d'autres êſtrangers? On dit qu'il eſt donné à peu de cognoiſtre & de preuoir le mal auant qu'il ſoit arriué; dautant que bien ſouuent ſouz l'apparence du bien le mal eſt caché; & c'eſt veritablement l'effet d'vne rare prudence de penetrer les éuenemens des cauſes: Mais quand l'erreur eſt deſcouuert & bien aueré, n'eſt-ce pas vne manifeſte imprudence de le continuer? On a autrefois imputé aux François, qu'ils eſtoient bons pour conquerir, & non pour conſeruer; c'eſt à dire, qu'ils auoient plus de valeur que de conduite: Meſmes on marque vne faute ſignalée en noſtre Roy Loys XII. que pouuant eſtre ſeul arbitre de l'Italie, il y aſſocia pour compagnon le Roy Ferdinand d'Arragon, qui apres trouua moyen de le ſupplanter auec vn partage du tout inique, lequel ſeruit à ietter les fondemens de la grandeur Eſpagnole. Mais auiourd'huy que ceſte vertu militaire, qu'on croyoit eſtre comme eſteinte & enſeuelie parmy nous, s'eſt rallumée & reſſuſcitée plus que iamais, tant durant le regne du defunt Roy, que de noſtre Roy à preſent regnant, duquel les actions ſont autant de merueilles, ne deuons nous pas eſperer que la Iuſtice accompagnant ſes armes, elles ſeront touſiours benies & fauoriſées de Dieu, & couronnées de toute ſorte de proſperitez? Et quelle plus haute loüange peut receuoir vn Prince, que d'eſtre recogneu & publié par tout le monde pour puiſſant protecteur de ſes alliez, liberateur des peuples affligez, & comme arbitre de la Chreſtienté? N'eſt-ce pas auec tous ces

grands aduantages que nostre Roy s'est acquis vne vraye gloire, a surmõté l'enuie, & remply ses mains victorieuses de palmes & de lauriers? Et ne peut-on pas dire que tout est ouuert à vn grand Roy, lequel armé de sa puissance, & fortifié de sa iustice, & ayant tousiours vne bonne cause & vne bonne espée, ne treuue rien deuãt luy qui luy puisse resister? Aussi ne void-on pas que lors qu'il marche à la teste de ses armées, assisté de sa Noblesse incomparable en valeur, tous gens de guerre iusques au moindre soldat, redoublent leur courage, & en deuiennent plus resolus, sçachans que leur Roy est spectateur & iuge tout ensemble de leurs actions? Nous dirons sur ce subiect que les plus grands & experimentez Capitaines ont resolu vne question tant de fois agitée, & soustenu qu'vne bonne armée sans vn bon chef ne reüssira iamais; plustost deuiendra-t'elle insolente & seditieuse, lasche & éneruée; de sorte qu'il y aura tousiours du peril à la mettre en œuure: Et au contraire qu'on doit auoir beaucoup plus de confiance en vn Chef braue & vaillant, qu'en vne armée destituée de bon chef, quoy que de soy courageuse & capable de bien faire. L'histoire seule de Crassus, défait par les Parthes, en sert de tesmoignage: Et c'est ce qui est naïuement representé par vne armée de Lions conduite par vn Cerf, ou vne armée de Cerfs conduite par vn Lion. La raison est, qu'vn mauuais General d'armée se peut difficilement corriger, & est cõme incurable; au lieu qu'vn genereux & plein d'experiẽce pourra en peu de temps si biẽ instruire, exercer & façonner ses soldats,

qu'ils feront inuincibles. C'eſt ce que firent anciennement auec tout heureux ſuccez vn Marius, vn Sylla, vn Lucullus, & tant d'autres. Bref nous pouuons dire, qu'en guerre vn bon Chef en vaut dix mille, & deuons tenir pour oracle la voix de ce braue Roy, qui repartit ſi dignement à celuy qui luy diſoit que les ennemis eſtoient en beaucoup plus grand nombre qu'eux; Et moy, luy dit-il, pour combien me comptes-tu? Mais quand non ſeulement le Chef, mais auſſi les membres ſont tous eſtimables & recommandables pour leur vertu, comme nous pouuons ſans vanité donner ceſte loüange aux noſtres, n'eſt-il pas vray qu'vne armée ainſi compoſée eſt redoutable à tout le monde, & donnera la loy à tous ſes ennemis? Nous toucherons vn poinct que nous iugeons de tres-grande importance, dautant que des plus grands hommes & plus courageux y ont failly. C'eſt que le faux obiect & apprehenſion d'vne iniure receuë, ou d'vn vice qu'on reproche, emporte quelquesfois les plus vertueux, & les precipite à des effets dont ils ſe repentent apres tout à loiſir. Cela vient d'vne trop grande molleſſe, & eſt vne des taches de ceſte mauuaiſe honte blaſmée par tant d'excellens perſonnages, qui en ont fait des traictez exprés pour nous en guarir. Car au contraire vn Prince prudent fera peu de conte d'encourir le reproche d'vn vice qui ſert à le maintenir, & ſans lequel il ne pourroit ſauuer ſon Eſtat. On a condamné Pompée, & fort iuſtement, de ce qu'il ne pouuoit ſouffrir d'eſtre moqué, ny qu'on meſdiſt de ſes actions. Et c'eſt ce qui le fiſt departir de ſes ſages con-

conseils,& hazarder contre son intention ceste grande bataille de Pharsale, où il s'agissoit de l'Empire Romain & de la liberté, de peur d'estre appellé le Roy Agamemnon, & le Roy des Roys, & qu'on luy imputast que pour sa grandeur particuliere il voulust prolonger la guerre. En quoy il fit vne faute, au iugement des sages, que ne doit pas commettre vn simple Pilote de nauire, qui se laisseroit emporter aux clameurs de quelques ignorans passagers ; tant s'en faut qu'il soit pardonnable à vn general d'armée,mesmes à celuy sur lequel la Republique se reposoit entierement. On loüe le medecin qui n'vse point de complaisance vers ses malades, pour s'accommoder à leurs appetits & volontez dereglées. Et que dira-t'on du grand Pompée dont la tente estoit appellée le Senat, de s'estre laissé vaincre à la moins saine partie de son armée, craignant de luy déplaire, là où il estoit question de la vie & du salut commun? Quelle loüange merite au contraire ce tant renommé Fabius, lequel sans se soucier des crieries& rumeurs populaires, & sans rien hazarder, non par vne mollesse & pesanteur hors de saison, & comme entre les Atheniens fut iustement blasmé leur souuerain Capitaine Nicias, mais temporisant sagement, sauua Rome des mains d'Annibal, & en remporta le tiltre glorieux de Bouclier de l'Empire ? Vn ieune Chef d'armée peut bien estre dissuadé & diuerty d'vn sage conseil,par les importunitez ordinaires de ceux qui luy representent que c'est honte & lascheté de ne combatre pas, mais non celuy qui est experimenté &

aguerry, qui s'en moquera, & se gardera bien de commettre ceste faute d'exposer vn Estat au hazard d'vne iournée, & mener les siens à vne perte toute éuidente: De l'vn vient la seureté, & de l'autre la ruyne. Les batailles que nous auons perduës tant dedans que dehors le Royaume par la faute des Chefs, qui auoient plus de courage & de chaleur que de prudence & de conduite, nous doiuent rendre sages & aduisez à nos despens. Disons encores que ceux-là sont grandement loüez, lesquels lors qu'il s'agist de sauuer la patrie ne trouuent aucun party difficile & qui se doiue refuser. On sçait le traicté d'Arras de nostre Roy Charles VII. auec Philippes Duc de Bourgongne, & comme ce Roy bien conseillé pour deliurer la France des Anglois, se sçeut tres-prudemment accommoder. Son fils le Roy Loys XI. suiuit l'exemple du pere, traictant auec Edoüard IV. Roy d'Angleterre. Le Seigneur de la Trimoüille composa dextrement auec les Suisses à Dijon, & destourna ce torrent impetueux qui venoit inonder la France. Car apres l'orage passé on peut en meilleur temps auoir raison de ses ennemys, & imposer la loy à ceux qui se seroient voulu preualoir de leur aduantage, & abuser de leur bonne fortune. Il y a vn autre vice qui n'est pas moins blasmable & quelquesfois ruineux, dont tout grand Prince se doit garder; c'est l'opiniastreté. On reprochoit à Agesilaüs, qu'ayant trouué l'Estat de Sparte au plus haut de sa gloire quand il fut esleu Roy à l'exclusion d'vn autre pretendant, il l'auoit laissé dechoir par vn proceder opiniastre & importun contre les Thebains,

qui malgré eux assaillirent cét Estat, & l'esbranlerent si fort que iamais depuis il ne s'en peut remettre ny releuer. Dirons-nous vn mot des forteresses, & si elles sont necessaires en vn Estat Monarchique? Les Princes qui ont plus de crainte de leurs peuples que de leurs voisins se doiuent veritablement remparer de forteresses; mais ceux qui se fient plus en leurs peuples qu'ils n'ont peur des estrangers, les doiuent abbatre & ruïner, si ce n'est aux frontiers du Royaume. Et c'est vne veritable maxime qu'il faut plus craindre la hayne des subiects, qu'il ne se faut asseurer en toutes les forteresses. La citadelle d'Orleans apres la mort de Henry de Loraine Duc de Guyse, fut-elle pas cause de la reuolte presque vniuerselle de la France? Vn bon Prince aura pour principale forteresse, comme nous auons touché, l'amour & bienveillance de son peuple. Aussi se souuiendra-t'il tousiours de ce cuir representé à Alexandre le Grand par ce sage Indien, pour luy seruir d'instruction de faire sa residence principale au milieu de ses Estats, & se tenir ordinairement au centre plustost qu'aux extremitez; tout ainsi que le cœur & les parties vitales d'vn corps doiuent estre plus soigneusement confortées que les autres. Mais n'est-ce point trop parler de guerre & des armes, qui sont hors de nostre profession? Et ne deuons-nous point apprehender le iuste reproche que fist Annibal à cét importun Phormio, qui luy en vouloit donner des regles? Et toutesfois ce qui nous iustifiera, c'est que nous ne faisons que rapporter icy fort fidelement ce que nous auons appris & recueilly

des escrits & memoires des plus grands hommes & plus consommez en la milice, tant anciens que de nostre temps de toutes qualitez, & qui l'ont non seulement releueé par leurs hauts faits d'armes, mais ont pris la peine de nous en laisser tant d'vtiles & excellens preceptes. Or dautant que les Princes ne sont pas tousiours en guerre, ains ioüissent le plus souuent de la douceur de la paix, nous leur marquerons aussi comme ils doiuent auoir soing en ce temps paisible de se nourrir & dresser curieusement à toutes sortes d'exercices qui ressentent leur Prince genereux. La chasse est l'image de la guerre ; & outre que par cét exercice vn Prince s'accoustume & s'endurcist au trauail, il apprend encore tres-vtilement l'assiette des païs & des lieux particuliers, & s'acquiert la cognoissance de diuers hommes. Dauantage, les Princes les plus belliqueux ne doiuent point dédaigner de se reposer quelquesfois dans le sein des Muses, puis que c'est par leur faueur que les plus glorieux exploits de guerre sont consacrez à l'immortalité. Donc leur principale & plus agreable occupation à quelques heures de leur loisir, doit estre de s'addonner aux histoires, & particulierement à celles de leur Estat; considerer les actions des hommes illustres & en paix & en guerre, examiner les causes d'vne victoire, ou de la perte d'vne bataille, afin d'imiter les vertus des vns, & éuiter les fautes des autres; & par ce moyen se former sur le patron & exéplaire de tous ces grands Princes, Roys, & Empereurs, qui ont dominé au monde. Ainsi Alexandre le Grand auoit son Home-

re, le grand Scipion son Polybe, vn autre son Xenophon; & on escrit de Lucullus que par la lecture des histoires, auec son bon sens & entendement, il se rendit, quoy qu'inexperimenté auparauant, l'vn des premiers Capitaines de son temps, & défit deux grands Roys par deux moyens tous contraires. L'Empereur Charles V. auoit choisi nostre Philippes de Comines; bref tout grãd Prince fait ordinairemẽt election selõ son humeur de quelque celebre Historien, & le prend pour guide de ses actions. Aussi les Princes feroient faute d'oublier en temps de paix de visiter soigneusement leurs Prouinces, & recognoistre les villes principales de leurs Estats; mais tousiours auec ce dessein qu'en voyageant ils n'entrent en aucunes des villes, qu'ils n'y laissent quelque marque de leurs vertus, soit de liberalité, soit de iustice, soit de clemence, ou autre, afin d'accroistre leur gloire, se signalans par quelque action eminente, qui donne d'eux vne bonne impression au peuple. Nous dirons particulierement pour nos Roys, qu'ils ont vn tres-grand interest de se monstrer amateurs de la vertu de leurs subiects, & iustes estimateurs de leurs merites en toute sorte de professions. Qu'ils doiuent prendre soin des arts & des sciences, gratifier les hommes doctes, & leur tesmoigner vne bienveillance particuliere: Ne doiuent mespriser ce qui appartient au commerce & à la marchandise, mais plustost la mettre en prix & en honneur, auec toute sorte de manufactures; bref fauoriser, comme on a commencé, les nauigations tant necessaires pour la grandeur du Royaume, & em-

brasser tout ce qui y peut apporter de l'vtilité & de l'ornement; & à ceste fin accorder auec liberalité les priuileges, exemptions, & recompenses, qui excitent les subiects à toutes loüables entreprises, & inuitent les estrangers à s'vnir & associer auec eux. Ce qui seruira non seulement pour remplir le Royaume d'vne abondance immense & infinie de tous biens, & y conseruer l'or & l'argent qui se transporte ailleurs; mais qui plus est à employer les inutiles, faineants & vagabonds, desquels il faut tant qu'il est possible descharger les Estats. On a douté si le Prince doit permettre les ieux & spectacles publics, au moins ne les defendre pas absolument, pourueu qu'il n'y ait rien de dissolu & d'illicite. Vn sage ancien nous en a parlé tres-accortement, & appris que ce qu'on attribuoit à faueur & humanité, faisoit bien souuent vne partie de la seruitude. Car non seulement on contente par ce moyen & on entretiét les peuples, mais aussi on les diuertist d'autres mauuaises pensées. C'est leur faire gouster à peu de frais & sans hazard des fruicts d'vne heureuse paix. Et nous sçauons que ce grand Empereur Auguste, & d'autres excellens Empereurs ses successeurs, non seulement les permirent, mais eux mesmes y assisterent quelquesfois pour gaigner le cœur des peuples, en gardant tousiours neantmoins leur dignité & maiesté inuiolable, sans se démettre & abbaisser, & encores moins se familiariser que rarement & bien à propos, afin d'éuiter le mespris. Et de verité tout sage Prince doit apporter tout le soin & diligéce qui luy serót possibles, pour donner en ge-

neral & en particulier toute ſorte de ſatisfaction à ſon peuple, & que tous puiſſent eſtre contens de l'eſtat & gouuernement preſent. PASSONS aux finances, dont nous parlerons peu; dautant que nous en auons bien particulierement traicté au Diſcours que nous addreſſaſmes au defunt Roy apres la reduction de la ville d'Amiens en ſon obeïſſance. Nous dirons ſeulement, que bien qu'il ſoit plus loüable & mieux ſeant à vn Prince d'eſtre liberal que noté d'auarice, que toutesfois s'il ſe veut maintenir, ſa liberalité doit eſtre tellement reglée & meſurée, qu'il éuite les deſpenſes inutiles & ſuperfluës, & n'ait ſoin que des neceſſaires. Autrement, il conſommera ſes moyens en peu de temps; ſes coffres ſeront changez en vaiſſeaux des Danaides, & ſera contraint pour fournir à ſa profuſion de ſurcharger ſon peuple. C'eſt ce qui le rendra incontinét odieux, & le reduira à mauuais party. Car ayant auec ſa prodigalité appauury pluſieurs de ſes ſubiects, qui en ſeront demeurez offenſez, & enrichy peu de perſonnes trop foibles pour le garantir, n'eſt-il pas veritable qu'il courra fortune de tomber en quelque inconuenient? Où au contraire le meſnage, l'ordre, & l'eſpargne le rempliront de toutes ſortes de commoditez, ſans dependre d'autruy, & auoir recours à des moyens extraordinaires. Et ce qui eſt de plus important, il tiendra touſiours par ce bon ordre ſes ſubiects en deuoir, ſes voiſins en crainte, & eſtonnera tous ſes ennemis. Mais pour arriuer à ce bien-là le Prince eſt obligé de faire vn bon choix de perſonnes fideles qui manient ſes finances auec integrité; en

quoy reluira vn effect notable de sa prudence. Nous ne desnions pas que ceux qui ont voulu pretendre & aspirer à quelque Principauté ne se soient ordinairement ouuerts le chemin par la liberalité & magnificence, afin d'acquerir des seruiteurs confidens, & se faire suiure; mais il est vray qu'apres y estre paruenus, s'ils ont esté sages, ils ont bien sçeu mesnager & conseruer ce qu'ils auoient acquis; autremét ils n'eussent peu longuement subsister; n'y ayant source si feconde qui ne s'espuise incontinent par les dépenses profuses & excessiues. A la conqueste du bien d'autruy il est permis de se monstrer liberal, pour se concilier l'amour des peuples. Les conquerans ont tousiours fait ainsi; & le grand Alexandre prenant resolution d'aller contre les Perses, donna mesmes aux siens le domaine de son Royaume, pour les obliger plus estroitement, & ne se reserua que l'esperance: Mais apres qu'on est estably, il faut estre retenu en ses dons & liberalitez, si on veut durer. On a dit auec raison, que la France estoit par dessus tous autres Royaumes fauorablemét regardée du Ciel, que c'estoit le vray partage & comme le preciput du fils aisné de l'Eglise, les delices de la terre à cause de la fertilité & abondance des biens inespuisables que Dieu nous donne, outre le nombre infiny d'vn peuple propre à toutes sortes d'exercices & de professions; bref qu'elle estoit l'appuy des amis, l'asyle des opprimez, la terreur des ennemis: Il n'y a que l'ordre & le mesnage qui nous soiét necessaires, & qu'on a perpetuellement desirés en ce Royaume pour le rendre heureux. C'est l'ordre qui maintient & conserue

ſerue toutes choſes, & ſans lequel auſſi les plus floriſſans Eſtats tombẽt en ruyne & decadence. C'eſt à quoy tous ſages Princes doiuent ſoigneuſement pouruoir, afin qu'auec l'affluence des commoditez que le bon meſnage apporte, ils ayent plus de moyen de ſoulager leurs peuples. NOVS ne deuons oublier que ce qui a touſiours donné luſtre & grand poids au gouuernement de tous Eſtats, eſt d'y auoir veu les Princes fidelemẽt ſeruiz de bons & vertueux Conſeillers, leſquels on peut nommer ſous l'auctorité du ſouuerain, les vrays organes & inſtrumens de la felicité publique. Vn hiſtorien Romain rapporte d'vn ancien aucteur politique, qu'vn Royaume eſt plus heureux & plus ſeuremẽt gouuerné auquel le Prince eſt vicieux, mais ſes Conſeillers bons & fideles, que celuy où le Prince eſt bon, & ſes miniſtres & Conſeillers d'autre qualité. La raiſon qu'ils en rendent, eſt qu'vn mauuais Prince peut eſtre ramené par pluſieurs bons, mais que pluſieurs mauuais & corrompus, ne peuuent eſtre corrigez par vn ſeul qui eſt bon. Et qui ne ſçait que ceſte queſtion a exercé l'eſprit de beaucoup de grands perſonnages partiz en opinions pour la diuerſité des raiſons qui ſe peuuent repreſenter de part & d'autre? Nous nous contenterons de dire, que comme le Prince donne la loy à tout ce qui depend du maniement de ſon Eſtat, qu'il eſt abſoluëment l'arbitre de ce qui s'y paſſe, qu'vne des marques auſſi plus aſſeurées de ſon iugement eſt le choix de ſes principaux Miniſtres & Conſeillers: N'y ayant rien de plus important & plus neceſſaire que de ſçauoir bien conoiſtre, ſi ceux

qui le feruent en fes confeils, font fuffifans & fideles. Car s'ils font autres, ou qu'ils n'ayent que l'vne de ces deux qualitez, on rabatra beaucoup de la bonne opinion du Prince, qui ne fera iamais feruy comme il eft defirable. Et quoy qu'on die que l'ignorant eft plus dangereux que le mefchant, parce que la caufe de l'ignorance eft perpetuelle, & celle de la mefchanceté ne l'eft pas; pouuant le mefchant varier, & fe porter quelquesfois au bien par des refpects & confiderations particulieres, au lieu que l'ignorant ne change point; fi eft-ce qu'en fait d'Eftat, l'homme ignorant, s'il n'eft entierement ftupide & priué de fens commun, eft plus fupportable, & moins dangereux qu'vn perfide & mefchant, qui trahiroit le feruice de fon maiftre. C'eft vn grand malheur aux Princes de faillir en vn poinct de telle confequence, & eft trop veritable qu'on en a veu des Eftats ruïnez, & d'autres bien esbranlez. Les enfans du grand Theodofe qui fouffrirent tant du mauuais choix qu'il auoit fait de Rufinus & Stilico, en feruent d'exemple bien exprés, outre tant d'autres qui fe remarquent en tous Eftats. Or quant à la fuffifance elle n'eft pas égale, & y en a de plufieurs degrez. Ceux qui entendent par eux mefmes font rares & excellens, & au premier degré de perfection, pourueu qu'ils ne foient ny temeraires, ny prefomptueux; mais qu'ils fçachét prudemment balancer les affaires, & qu'il y ait, comme on dit, autant de phlegme que de feu en leur temperament. Ceux qui fe fçauent fimplement conduire felon l'inftruction qu'on leur donne, eftans fufceptibles d'in-

telligence, peuuent eſtre tolerables, & ne ſont pas à rejetter s'ils ſont fideles, & que la probité accompagne touſiours leurs negociations. Mais les autres qui n'entendent ſolidement ny par eux, ny par autruy, qui manquent à la principale partie, qui eſt le iugement, & ne delaiſſent toutesfois de preſumer de ſoy, ne ſont bons à rien, & leur ſeruice eſt du tout inutile, & quelquesfois dangereux & preiudiciable. La vraye pierre de touche pour eſprouuer vn ſeruiteur, eſt de recognoiſtre où il porte ſes actions. Car ſi on void qu'il penſe plus à ſoy qu'à ſon maiſtre, & prefere ſon intereſt particulier à celuy du public, il eſt mal-aiſé de s'y confier; & ce ſera prudence d'eſloigner des affaires vn tel miniſtre. Auſſi quand on recognoiſt vn ſeruiteur entierement porté d'affection à bien faire, & qui poſtpoſe courageuſement toutes choſes au ſeruice & à la grandeur de ſon maiſtre, il l'y faut encore plus eſtroitement lier par toutes ſortes de faueurs & de bienfaits, touſiours neantmoins proportionnez à ſa qualité & condition; tant afin qu'il n'en abuſe point, & ne mette les autres en ialouſie, qu'afin qu'il ait perpetuellement quelque choſe à deſirer; en luy departãt par meſure les honneurs & richeſſes, en telle ſorte qu'il apprehende auec raiſon du changemẽt en la fortune & en l'eſtat du Prince, auquel il ſe void ainſi eſleué; & auſſi qu'il ne ſoit pas aſſez puiſſant pour oſer rien entreprẽdre & attẽter contre le ſeruice du maiſtre, quand il en auroit la volonté. Il y a des Princes qui ſont tenus prudẽs, parce qu'on dit qu'ils croyent & ſuiuent bon conſeil. Mais

ceste élection procede autant d'eux mesmes comme bien aduisez, & sçachans bien choisir, que d'autre cause exterieure. Car c'est vne maxime certaine, que qui n'est sage & prudent par soy mesme, ne peut estre bien conseillé, n'estant susceptible d'vn bon ou mauuais aduis qu'on luy donne, & d'en faire distinction & difference. Si le Prince se remet entierement à la personne d'vn seul, qui le gouuerne & le possede, & que celuy-là soit tres-prudent & experimenté aux affaires, l'Estat pourra estre bien conduit & gouuerné : Mais si ce confident n'estoit fidele & homme de bien, & qu'il se rendist trop puissant, il y auroit du peril, comme il est arriué de nos Maires du Palais. Disons encores que si le Prince se conseille auec plusieurs, & qu'il trouue son conseil diuisé en opinions, ainsi qu'il aduient souuent, il est sans doute que s'il n'a vn grand iugement pour bien choisir & prendre le meilleur party, ses conseils seront ordinairement fluctuans & incertains. Car ne pouuant de luy mesme faire élection du meilleur, & chacun des Conseillers ayant pour obiect quelque consideration particuliere, il sera tousiours en hazard d'estre trompé & mal seruy. De sorte qu'il se peut dire, que bien qu'il soit grandement souhaitable & aduantageux à tout Prince d'estre accompagné & fortifié d'vn bon conseil, que neantmoins les bonnes resolutions naissent plustost de la prudence & iugement du Prince qui sçait bien choisir, que la prudence du Prince des bons conseils. Il est vray que ceste prudence est aiguisée par les diuerses raisons qu'il entend, qui seruent tou-

iours de grande instruction pour l'éclaircissement & resolution des affaires. Mais pourquoy a-t'on feint que Minerue deesse de Sapience estoit née du cerueau de Iupiter sans autre conionction, sinon pour monstrer que les Princes doiuent auoir dés leur naissance vne sagesse infuse en leurs ames, sans auoir besoin de l'ayde & ministere d'autruy? Et ne sont-ils pas appellez particulierement les enfans de Iupiter, comme estans inspirez d'enhaut, & esclairez des plus pures & plus diuines lumieres? Et ne pouuons-nous pas dire à la gloire de nostre Roy, que sa valeur & sa prudence qu'on void reluire également en ses actions, semblent disputer & combatre à qui demeurera le prix d'hōneur? Adioustons auec vn veritable éloge de son Conseil estroit, qu'il ne s'y treuue rien à desirer, soit pour le courage, soit pour la suffisance, ou pour la fidelité, & qu'en vn mot ceux qui y seruent sont tous dignes Ministres d'vn grand Roy, & que celuy d'entr'eux qui est éminent par dessus les autres, est aussi pardessus toute loüange. Les heureux succez nous en donnent des preuues tres-asseurées, tout ainsi qu'on iuge des effets par les causes. Car quoy que la fortune ait esté bannie du conseil des Dieux, pour nous apprendre qu'il ne faut pas tousiours faire iugement des conseils par les éuenemens, si est-ce que lors que nous voyons toutes choses conduites auec vne prudence & dexterité singuliere, & que la iustice qui les accompagne les rend encores plus plausibles & fauorables, nous auons subiect de bien esperer de l'issuë de tels conseils, & que Dieu les benira; comme aussi luy a-

t'il pleu de les faire prosperer auec des graces speciales & extraordinaires vers nostre Roy, tant au dedans qu'au dehors du Royaume. N'oublions point que les Princes doiuent tousiours tenir leurs conseils si secrets, qu'on ne puisse faire fondement sur leurs deliberations, moins encores sur les resolutions. Celuy qui disoit qu'il eust bruslé sa chemise si elle eust sçeu son secret, monstre combien il le iugeoit necessaire. Et cét autre grand Prince qui respondit si rudement à son fils qui luy demandoit quand il feroit partir l'armée: As-tu peur, luy dit-il, de n'entendre pas le son de la trompette? Ainsi pouuons-nous dire qu'aux affaires de grande importance, il est plus seur de ne se confier qu'à vn seul, ou à peu, qui soient recogneus pour tres-fideles, afin que les secrets ne soient point éuentez: Encores d'autres renuient, & tiennent que le vray moyen qu'vn conseil soit secret est que le Prince ne le descouure à personne. Ce qui monstreroit toutesfois vne trop grande défiance, lors principalement qu'on est bien asseuré de la fidelité des siens. Aussi tout sage Prince doit bannir de sa Cour toutes sortes de flateurs, qui font souuent plus de tort & de preiudice que les ennemis. Il se faut tant qu'il est possible preseruer de ce dangereux poison, lequel on auale facilement. Ce sont ces gens-là qui ostent bien souuent aux Princes la reputation, & les mettent en mespris. Ce sont les bestes priuées dont ce sage ancien disoit que tous Princes se doiuent plus curieusement garder, que de bestes sauuages. Or afin de prendre vne voye toute contraire, il est bon que tout

le monde ſçache qu'on peut dire au Prince franchement & ſeurement la verité; qu'il ayme à l'entendre, qu'il hayt la flaterie & toute ſorte de déguiſemens, ne s'offenſe point de la voix libre d'vn homme de bien, pourueu qu'elle ſoit accompagnée du reſpect, qui eſt touſiours deu à la perſonne du maiſtre, & qu'on luy faſſe iuger que telle remonſtrance procede pluſtoſt d'vne ſincere & loyale affection, qu'elle ne reſſent ſon blaſme & ſon reproche. Les Prophetes meſmes, lors qu'ils ont parlé aux Roys, nous en ont donné l'exemple par leurs diſcours deſtournez, par les figures & paraboles dont ils ont vſé: Bref vn Prince prudent ne perdra iamais à écouter ceux qui auront reputation de probité & de ſageſſe en ſon Eſtat. Ce n'eſt pas qu'il doiue eſtre indifferemment permis à toutes ſortes de perſonnes de parler aux Princes, ſi ce n'eſt aux choſes importantes & ſecrettes, où il ne faut rien omettre, rien differer, ny meſmes reietter les moindres du peuple, ains leur dõner en telles occurrences vn libre & gracieux accez. Celuy qui remit les affaires au lendemain, & tant d'autres qui n'eurent la curioſité, ou pluſtoſt la prudence d'eſcouter les aduis ſalutaires qu'on leur donnoit, y ont perdu la vie: car quelquesfois vn bon aduertiſſement ſauue le Prince. Touſiours faut-il grauement peſer ceux qu'on reçoit, les digerer meurement & à part, conſiderer d'où ils viennent, n'en prendre l'alarme que bien à propos, & auoir ce ſoin de gaigner le bruit d'eſtre ſecret, parce qu'autremẽt les plus affectionnez s'effaroucheroient, & ne retourneroient plus à donner de ſemblables

aduis. NOVS nous pouuons maintenant recueillir & dire, que tout Prince appuyé & soustenu de si bons & seurs moyens pour bien regner, comme sont la religion, la iustice, les armes, & les finances, & qui d'ailleurs est assisté d'vn bon conseil, ne doit rien craindre, peut tout entreprendre, sera tousiours aymé & reueré des siens, & redouté de ses ennemis. Et qui nous peut dénier ce tesmoignage veritable, que nostre Monarchie ne se soit maintenuë depuis douze cens ans sur tous ces puissans appuis? Dieu nous ayant donné de temps en temps des Roys pieux, iustes, sages, susceptibles de bon conseil, & belliqueux tout ensemble; & aucuns d'eux tellement reglez, & si bons œconomes & dispensateurs des finances du Royaume, que non seulement le peuple en a esté soulagé, mais le Royaume enrichy & fortifié, auec l'estonnement de tous nos voisins? De sorte qu'il ne nous reste qu'à redoubler nos vœux à sa diuine bonté, afin de nous continuer ses graces & benedictions par vne suitte perpetuelle de bons Roys. Nous acheuerons par les nouueaux conquerans, & dirons veritablement que ce n'est pas tousiours ny à la vertu, ny à la bonne fortune, qu'on doit attribuer les heureux succez des grandes entreprises. On y employe quelquesfois de mauuais moyens, & n'y a eu en tous siecles que trop d'hommes hardis, qui ont logé en leurs ames ceste opinion de Cesar, qu'il ne faut point craindre de violer le droict & la iustice pour regner. Aussi ont-ils couru sa mesme fortune, & c'est miracle s'ils en sont eschappez, & qu'ils ayent duré long-

temps.

temps. Car de mettre en œuure la perfidie, la cruauté, & autres meschans actes, pour seruir à son ambition, il est du tout indigne non seulement d'vn Chrestien, mais d'vn homme vrayement genereux. Est-ce vertu pour vsurper vne domination tyrannique, de massacrer ses citoyens, bannir ses anciens amis, ruïner & esteindre tous ceux qui peuuent nuire, changer l'ordre ancien; bref estre sans foy, sans pieté, sans religion, ainsi que quelques mauuais & dangereux politiques ont voulu enseigner aux Princes? Est-il pas veritable que quiconque acquiert vne principauté par telles voyes, non seulement perd la gloire qui procede des actions vertueuses, mais est à toute heure exposé à toutes sortes de perils, auec vne hayne vniuerselle des peuples? Les exemples en sont trop communs en tous les siecles. Et quoy qu'il s'en soit treuué de si prudens, qui apres s'estre rendus maistres de leur païs ou de celuy d'autruy, en ont bien vsé & conuerty le mal en bien, toutesfois estans si rares, il seroit hazardeux d'en faire cõsequence & de les imiter. Pour le regard des conquestes fondées sur quelque pretexte apparent, & qui ne sont point destituées de cause legitime, soit pour recouurer le sien, soit pour vne iuste reuanche, on ne delaisse pas d'y rencontrer beaucoup d'espines & de difficultez, & faut que plusieurs choses concurrent pour s'y maintenir. On a veu souuent des conquerans arrestez tout à coup au progrez de leur grandeur. Ils auoient ietté des fondemens d'vne haute puissance, & l'edifice commençoit à paroistre & s'éleuer auec vne admiration publique;

mais en vn instant, soit par mauuaise conduite, ou autre accident inopiné, tout est tombe en ruïne & en precipice. On comparoit vn ancien Roy à vn ioüeur de dez, qui a tantost beaucoup, & puis il n'a plus rien: Aussi bien souuent les conquestes mal establies & ordonnées viennét à neant. Tout conquerát qui se veut affermir en vn nouuel Estat, doit trauailler à gaigner creance de toutes parts, se faire plus aymer que craindre des peuples, se faire suiure & estimer particulierement des soldats, se monstrer magnanime & liberal, plus clement & humain que seuere & cruel, entretenir bonne amitié & correspondance auec ses voisins; bref faire en sorte que ses subiets soient contens de sa domination, s'y plaisent & s'y accommodent d'vne franche volonté, & qu'ils ayent tousiours besoin de ses graces & faueurs. Les villes & citez, qui ont de tout temps vescu comme libres, se rendent moins faciles & disposées au changement, & pour sauuer leur reuolte prendront tousiours pour excuse de ne pouuoir patiemment souffrir vn nouueau ioug; comme aussi est-il mal-aisé d'oublier ny par la longueur du temps, ny par nouueaux bien faits, qui n'effacent iamais les vieilles iniures, la douceur d'vne ancienne liberté. Autre chose est des peuples accoustumez à viure sous les Princes & Potentats souuerains, qui se rangent aisément à la nouueauté, & desquels on se peut bien mieux asseurer que des citez libres, qui se ressouuiennent tousiours du temps passé, & nourrissent en leurs cœurs vn violent desir de le reuoir; de sorte qu'elles seront capables à la premiere occasion

de se débaucher. Vn des plus seurs remedes à cét inconuenient est d'y enuoyer des colonies, qui seront autant de garnisons & comme les clefs d'vn Estat; ainsi qu'il s'est heureusement pratiqué entre les Romains. Car de se défaire des chefs, ruïner les principaux des peuples, comme ont fait quelques nouueaux cõquerans, & se seruir du precepte de celuy qui cõseilloit de couper & abbatre les testes des pauots, outre qu'il seroit tousiours perilleux & difficile, c'est vne barbarie & cruauté sauuage qu'il faudroit exercer sur beaucoup d'innocẽs cõtre toutes loix & meurs Chrestiennes. Aussi a-t'on remarqué auec grande raison, que si les Estats nouuellement assuiettis sont d'autre langue & d'autres coustumes que celles du conquerant, il les doit gouuerner d'vne autre façon que ceux qui sont de mesme langue & mesmes loix, & y apporter beaucoup d'art, d'industrie & de prudence pour s'y conseruer. Le meilleur expedient qu'on a treuué, est que le conquerant y aille resider en personne quelque saison de l'année, & y fasse semblablement de nouuelles colonies: Mesmes il y en a qui ont iugé tres à propos d'obliger les peuples conquis à parler la langue du conquerant, afin de les mieux appriuoiser, comme pratiquoient d'ordinaire les Romains, qui estendoient leur langue auec leur domination. Et dauantage, que le cõquerant sçache mettre auec dexterité és mains des nouueaux habitãs les charges principales & plus importantes, abaisse doucement les plus puissans qui auront resisté à son entreprise, sans toutesfois les reduire au desespoir,

éleue ceux qui y auront aydé & qui seront manifestement interessez auec luy. On a toutesfois obserué que ceux qui n'estoient pas au commencement de l'intelligence du conquerant, n'ont delaissé quelquefois de le bien seruir; comme se ressentans obligez d'effacer auec leurs bonnes actions la mauuaise & sinistre opinion qu'on pouuoit auoir d'eux; & a t'on veu par experience, que lors qu'ils ont esté bien conduits, on les a treuuez aussi fideles & affectionnez que nuls autres, quoy qu'auparauant ils eussent défauorisé l'entreprise, mais non pour autre raison, que parce qu'ils aymoient l'Estat où ils auoient esté naiz, & comme pris racine: Au lieu que ceux qui auoient seruy vn Prince en sa conqueste, non pour amour qu'ils luy portassent, mais pour estre mal-contens & mal-edifiez du gouuernement, se sont treuuez d'ordinaire plus difficiles à entretenir, & a t'on eu plus de peine à les contenter que d'en acquerir de nouueaux. Les Estats fondez de longue main & d'vne grande suitte & reuolution d'années, où les souuerains sont bien recogneus, n'ont point besoin de toutes ces precautions: Car en ceux là il suffit d'estre maistres des cœurs plustost que des corps, pour regner seurement & heureusement. Il y en a encores qui ont estimé que c'estoit vn puissant moyen pour se concilier la bienveillance publique, de laisser viure les peuples nouuellement subiuguez sous leurs loix & coustumes; en establissant tousiours quelques personnes affidées constituées en dignité, qui veillent sur les actions

de tous, & en ſoient comme garents & reſponſables. Et à la verité c'eſt vne maxime confirmée par l'vſage, que pour introduire de nouuelles loix en vn Eſtat, il faut eſtre armé de pouuoir & d'auctorité; De ſorte qu'vn Prince qui n'eſt pas encores bien eſtably, quoy que deſireux du vray honneur, & de la reſtauration des bonnes meurs, ne doit pas ſi toſt ſe declarer, pour penſer remettre les choſes en vn bon ordre, & en vn eſtat deſiré des plus gens de bien. Car ne ſçait-on pas comme ceſte precipitation a ruiné pluſieurs Princes, & entre autres ce vertueux Roy de Sparte Agis, lequel voulant reſtablir auec vne generoſité admirable la diſcipline Laconique, & n'eſtant le plus fort, & n'ayant bien pourueu à ſes affaires, y perdit mal-heureuſement la vie? Et Lycurgue auant luy auoit-il point couru la meſme fortune? Bref les Gracques furent-ils pas tenus à Rome pour des ſeditieux, & leur memoire condamnée? Ainſi à plus forte raiſon, quiconque n'aura bien lié ſa partie, auant qu'entreprẽdre de rien changer aux meurs & couſtumes des peuples nouuellement conquis, ſe treuuera, quoy que ſon intention ſoit droite & iuſte, non ſeulement fruſtré de ſon eſperance, mais au hazard de ſa perſonne. Et c'eſt pourquoy on a donné pour precepte & inſtruction à tous ceux qui veulent reformer vn Eſtat, & y planter & eſtablir de bonnes loix, & par là nous finirons, de retenir touſiours au moins quelque ombre & image de l'antiquité, de laquelle les peuples

ſont ordinairement ialoux, ſi ce n'eſt qu'on y voye clairement vn erreur inueteré, qui repugne à la raiſon, qui bleſſe le public, & ſoit vniuerſellement preiudiciable.

FIN.